

Séance du 27 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le jeudi 27 mars 2025 à 20h30, le Conseil Municipal d'Antigny, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUER, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
12	8	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. CERISIER Vincent, Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe, M. CHASSAT Alexandre, Mme FAUTREL-BEAUR Emmanuelle, M. LAUER Vincent Maire, M. LEFOULON Christophe 1er Adjoint, Mme TESSIER Sylviane, Mme THEUTTHOUNE Gisèle 2ème Adjointe

Procurat(s) :

M. SOYER Thierry donne pouvoir à M. CERISIER Vincent, M. THABUTEAU Aurélien donne pouvoir à Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe, M. CHABAUTY Alexandre donne pouvoir à Mme FAUTREL-BEAUR Emmanuelle

Date de la convocation
18 mars 2025

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
18 mars 2025

Etai(en)t excusé(s) :

M. CHABAUTY Alexandre, Mme DHYEVRE Caroline, M. SOYER Thierry, M. THABUTEAU Aurélien

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe

28 mars 2025
et publication du
28 mars 2025

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

réuni sous la présidence de Vincent LAUER, Maire,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 1 039 583,33

Recettes : 1 051 583,33

Fonctionnement

Dépenses : 924 554,16

Recettes : 924 554,16

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 051 583,33 (dont 12 000,00 de RAR)

Recettes : 1 051 583,33 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 924 554,16 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 924 554,16 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Antigny

le(s) secrétaire(s) de séance

AR  Prefecture le Maire LAUER Vincent